

Colloque : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
Vendredi 25 Novembre 2022 – 8H30 à 18H - Hôpital Antoine Béclère AP-HP

« *Du continuum des violences sexuelles* »

**Françoise Mariotti, Docteure en psychologie, Psychologue,
Présidente du comité territorial de l'Amicale du Nid 34**

Cette journée a pour but d'améliorer les connaissances et la compréhension des situations auxquelles font face les professionnels de santé pour dépister, accompagner et orienter les patientes. Il est organisé par le groupe de travail sur les violences faites aux femmes de l'Hôpital Antoine-Béclère AP-HP.

L'Amicale du Nid fut fondée en 1946, c'est une association nationale présente dans 15 départements français qui fait l'accompagnement global et l'insertion des personnes mineures et majeures en situation ou en danger de prostitution, ainsi que la prévention, la formation et la recherche sur le système prostitutionnel et ses violences. C'est de ces dernières que je vais avoir l'occasion de parler à la fin de mon exposé.

I – De la violence :

Le terme de violence recouvre un champ extrêmement vaste et fragmenté d'actes de brutalités qui occasionnent des souffrances, blessent, humilient, tuent. Selon les époques et les catégories sociales, il est difficile d'en définir les contours exacts, comme le fait de distinguer des actes tolérables vs intolérables. La frontière est mouvante : par exemple le viol conjugal n'a été reconnu dans les textes de loi comme violences qu'en 1990, ainsi que la prostitution seulement en 2016. Il n'existe pas de définition juridique précise de la violence, il est fait mention « d'atteinte à l'intégrité de la personne. »

Analyse-t-on les violences du point de vue personnel ou structurel ? Historiquement et sociologiquement les violences ont pu être vues comme des déviations personnelles survenant dans des démocraties apaisées. Mais c'est une perspective erronée car les violences ne sont pas le fait de personnes déviantes ou marginalisées, mais constitutives des rapports sociaux et relèvent de rapports de pouvoirs.

I.1 - Les violences contre les femmes sont des violations des droits humains. Comment s'inscrivent les violences sexuelles parmi toutes ces violences ?

Historique des rapports de pouvoir entre les sexes :

Partons de l'anthropologie avec Françoise Héritier ¹. La pensée humaine s'est façonnée sur la première différence observable, celle du corps des hommes et des femmes. Or toute pensée de la différence est aussi une classification hiérarchique. Pour Héritier, l'observation par les premiers hommes et femmes de leurs corps différents, à savoir production de sperme pour les hommes, de sang et lait pour les femmes et leur faculté d'enfanter des corps différents de filles ou de garçons, ont fait que ces marqueurs corporels différenciés ont créé un rapport hiérarchisé qu'elle a nommé « valence différentielle des sexes ». Elle exprime la volonté de contrôler la reproduction par ceux qui n'en avaient pas le pouvoir, fondant au cours du temps une idéologie de ce que Bourdieu nommera la domination masculine, à l'œuvre partout dans le monde.

D'autre part, en psychologie sociale, la théorie de l'architecture de la pensée sociale ² est utile pour comprendre que les idéologies produisent des représentations sociales et des stéréotypes, en la matière

¹« Masculin/féminin, la pensée de la différence » Françoise Héritier

²Michel-Louis Rouquette <https://www.cairn.info/la-pensee-sociale--9782749211237-page-5.htm>

sexistes, et les idées fausses concernant la sexualité masculine (besoins irrépressibles) font malheureusement de la sexualité humaine un domaine saturé de violences entretenu par l'utilisation d'un vocabulaire et d'un discours, d'œuvres, d'images, de films dégradants sur la sexualité.

Irène Théry dans son récent ouvrage « Moi aussi, la nouvelle civilité sexuelle »³ énonce qu'il y aurait comme une asymétrie morale entre les sexualités masculine et féminine. La sexualité masculine, de conquête, étant acceptée comme naturellement prédatrice, tandis que la sexualité féminine, de citadelle, doit savoir résister, ne se livrer que difficilement (il fut longtemps conseillé aux jeunes filles de « ne pas coucher le premier soir »). Cet ensemble de représentations, stéréotypes, crée une vision prédatrice et pulsionnelle de la sexualité masculine avec des rôles caricaturaux distribués aux hommes et aux femmes.

Prenons l'exemple du langage : la majorité des injures sont à connotation sexuelle, les blagues, les sous-entendus, les remarques graveleuses abondent, le champ lexical de la sexualité est souvent guerrier et criminel. Dora Moutot constate dans son ouvrage « Mâle-baisées, le livre qui dénonce le patriarcat sous les draps », qu'aujourd'hui encore, des hommes de tous âges utilisent entre eux un vocabulaire particulier pour parler des rapports sexuels : « elle va repartir en boitant, elle va prendre cher, je l'ai sautée, démontée, pilonnée, j'ai tiré mon coup, je l'ai prise, je vais me la faire ». Entendre quelques chansons d'Orelsan, quelques injures qui nous sont familières « va te faire foutre, te faire enculer, nique ta mère, fils de pute » est assez convaincant.

De tout ceci l'essayiste Andrea Dworkin ⁴ pense que « la réduction du vocabulaire de l'affect à des jurons sexuels dénature la complexité de l'interaction humaine en détruisant les mots qui lui donnent vie. »

On parle fort à propos de « culture du viol » dont fait partie une pornographie de plus en plus brutale et raciste, cf. le récent rapport du sénat « Porno, l'enfer du décor » à ce sujet, cette culture contribuant à véhiculer une image dégradée des femmes, réduites et morcelées en tant qu'objets sexuels.

I.2 - De quoi est-il question lorsqu'on parle de violences sexuelles ?

Sur le site gouvernemental français « arrêtons les violences », violences sexuelles »⁵, elles sont ainsi définies : « Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui par violence, contrainte, menace ou surprise un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel... subis et non désirés par la victime ».

On peut trouver plus complet sur le site d'une ONG⁶ « Tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaires ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail, l'espace public... ».

Le site gouvernemental parle de contraintes, l'ONG de coercition, d'offres qui sont de nature à réduire le caractère volontaire de l'acceptation, ce n'est pas tout à fait pareil, nous allons le voir.

I.3 - Quelles sont ces violences ? Leurs formes sont multiples et peuvent coexister

Il est difficile de déterminer un ordre de présentation et sur quels critères, faut-il en distinguer la gravité -à part les féminicides bien sûr- mais avec quels indicateurs ? en fonction des statistiques de chaque violence ? des peines prévues par la loi ? Il apparaît que créer une hiérarchie des violences en fonction de leur gravité n'est pas pertinent (cf. Marie Leidig in Kelly 1987⁷). De même la psychiatre Muriel Salmona

³Théry, Irène (2022) Moi aussi – La nouvelle civilité sexuelle. Ed Seuil.

⁴Dworkin a écrit dix livres sur le féminisme radical mais aussi de nombreux discours et articles, tous conçus dans le but d'affirmer et de dénoncer la présence d'une violence normalisée et institutionnalisée contre les femmes,

⁵<https://arretonslesviolences.gouv.fr>

⁶Institut francophone pour la justice et la démocratie, IFJD

⁷ Kelly, Liz (2019) Le continuum des violences sexuelles - <https://www.cairn.info/revue-cahiers->

parle d'« impact traumatique » qui diffère d'une femme à l'autre.

Tentons une liste : agressions sexuelles, harcèlement et cyber harcèlement sexuel physique et psychologique, voyeurisme, exhibitionnisme, attouchements, gestes sexuels de la part de parents ou amis, violences dites conjugales, outrages sexistes, mutilations sexuelles, viols, inceste, système prostitutionnel, exploitation sexuelle, test de virginité stérilisation et mariages forcés, captation d'images et diffusion d'images présentant un caractère sexuel, violences pornographiques. Et aussi le fait d'être témoin, confident.es d'actes de violences, comme les enfants au sein de leur famille.

I.4 – Traitement sociétal inégalitaire des violences sexuelles contre les femmes :

Le 25 novembre on peut se rendre compte que toutes ces violences ne sont pas rappelées ensemble, chaque groupe concerné, association, alertant sur le type de violence dont elle s'occupe, ce qui semble normal. Mais il faut savoir que le féminisme français est séparé entre féministes intersectionnelles libérales, et féministes radicales. Dans le premier groupe il sera prôné le choix personnel dévoyant ainsi le slogan féministe des années 70 « mon corps mon choix » visant à revendiquer de choisir le moment de sa grossesse ou de ne pas avoir d'enfant, il sera aussi mis l'accent sur les violences vécues par les groupes LGBTQIA+ ; les radicales dénonceront les violences prostitutionnelles qui pour les libérales ne sont pas des violences mais un choix de métier comme un autre, la cohabitation des unes et des autres pendant les manifestations sera difficile, ainsi le collectif « Nous toutes » a appelé à bannir des manifestations du 25 novembre tout propos visant à dénoncer la prostitution sous peine d'exclusion. Des groupes de pression visent à faire abroger la loi 2016. Quant aux institutions elles alertent plus facilement sur les violences conjugales encore dites intrafamiliales, à traduire par violences masculines contre les femmes dans le couple. Ce qui nous amène à toujours repositionner les diverses violences contre les femmes en actes tolérables vs intolérables : la prostitution vue comme actes tolérables ?

II -Un continuum, pourquoi ce terme ?

A partir des années 1970 les recherches centrées sur l'expérience commune des violences sexistes et sexuelles vécues par les femmes avait montré un lien entre différentes formes de violences, contribuant à constituer un sujet de recherches genré « femme » indépendamment de toute catégorisation de classe, âge, origine, position sociale, trajectoires migratoires, femme en tant que cible de violences masculines.

Il faut revenir à la recherche de Liz Kelly en 1987 (op. Citée, sociologue britannique, directrice de l'unité d'études sur la maltraitance des enfants et des femmes à l'université métropolitaine de Londres.

Deux des objectifs initiaux de cette recherche étaient :

- D'explorer les liens entre les différentes formes de violence sexuelle
- D'examiner l'idée, qui émergea à l'occasion d'un travail effectué dans un refuge pour « femmes battues », que la plupart des femmes font l'expérience de la violence sexuelle au cours de leur vie. (Cf. enquête ENVEFF 2000)

C'est en analysant les entretiens réalisés avec des femmes qu'elle a recours au concept de *continuum* déjà utilisé par la psychologue Marie Leidig en 1981. En voici la définition :

- « un caractère commun fondamental qui sous-tend de nombreux événements différents, une série continue d'événements qui se confondent et ne peuvent être distingués d'emblée ».

« La première partie de cette définition - un caractère commun fondamental qui sous-tend de nombreux événements différents »- permet de discuter de la violence sexuelle dans son sens général : plutôt qu'un nivellement de la gravité des violences ou une mise en équivalence des formes et des effets, considérer que le principal dénominateur commun à ces événements très divers est que les hommes utilisent une variété de formes d'abus, de contraintes et d'usages de la force pour contrôler les femmes, que la domination et l'appropriation du corps des femmes par les hommes constituent un lien explicatif

structurant de ce type de violences.

La seconde partie de la définition - une série continue d'événements qui se confondent et ne peuvent être distingués d'emblée- permet de décrire et de nommer cette palette de comportements, cad l'étendue et la variété de la violence sexuelle dans la vie des femmes.

En résumé, ce concept de continuum ne doit pas être compris comme une ligne droite reliant les différents événements ou expériences. »

Ensuite Liz Kelly insiste sur le fait qu'un grand nombre de facteurs affecte le sens que prennent pour les femmes les actes de violence sexuelle, et leur impact immédiat et ultérieur, ce qui fait prendre tout son sens à l'attribution de la gravité ou pas ressentie lors de la représentation de l'évènement violent.

II.2- Le sens que donnent les femmes aux violences vécues :

Reprenons la problématique de la gravité des faits, à l'exception notable des épisodes entraînant la mort, l'impact traumatique est vécu différemment par chaque femme, ainsi créer une hiérarchie des violences en fonction de leur gravité n'est pas toujours pertinent. Il faut savoir qu'un traumatisme se construit en deux moments : le premier c'est le choc du réel, l'évènement, lui-même, le second se fait sous le regard de la société (dans le champ social).

On compte parmi ces facteurs qui permettent d'attribuer un sens :

- la nature spécifique de l'agression,
- la relation existant entre l'homme et la femme ou la fille, (étranger, familial, proche)
- le fait qu'il s'agisse d'un événement isolé ou récurrent,
- l'ampleur de la menace perçue par la femme au moment et dans le contexte de l'agression,
- la façon dont elle définit, vit, décrit, le comportement de l'homme
- si cela renvoie à des expériences antérieures.

Illustrons cette attribution de sens par des exemples tirés de la pratique de psychothérapie : une des femmes que j'écoute en thérapie me disait que pendant le confinement elle avait relu son journal intime d'adolescente, dans lequel elle avait détaillé un événement qui lui était arrivé pendant ses vacances alors qu'elle avait 15 ans. Un homme de 36 ans qu'elle admirait, l'avait enlevée et emmenée chez lui dans sa chambre pour se satisfaire sur elle sans la déflorer. Le souvenir qu'elle en avait gardé, bien qu'elle soit séduite par cet homme, n'était pas agréable. En relisant ses lignes tant d'années après, elle s'est rendu compte que ce qu'elle décrivait était violent, qu'elle avait peur qu'il n'aille trop loin, qu'elle était effarée de ce qu'il se passait, qu'elle lui disait d'arrêter et qu'il lui disait « laisse toi faire ne t'inquiète pas » mais qu'il ne s'occupait en aucun cas de lui faire plaisir.

En racontant ce souvenir, elle a fait le lien avec d'autres violences vécues, avant cet événement et après, qu'elle n'avait pas considérées comme graves, et m'a dit avoir compris les réticences qu'elle avait depuis longtemps à avoir des rapports sexuels, entre attouchements, harcèlement, contrainte au devoir conjugal, relations sexuelles violentes. C'est l'exemple même du continuum, même s'il n'y a pas eu de viol par un étranger.

Autre exemple d'une mineure écoutée en thérapie, qui décrit lors d'une séance des actes sexuels imposés par un jeune homme après une fête chez une amie, alors qu'elle était endormie : « il m'a fait ce qu'il a voulu, il m'a tout fait » répète-t-elle mais elle ne peut se dire qu'il s'agit d'un viol (elle était alcoolisée).

A travers ces témoignages on s'aperçoit finalement que les femmes composent avec les formes communes de violence sexuelle de diverses manières, y compris en les ignorant, en ne les définissant pas comme abusives sur le moment et fréquemment, en les oubliant, et qu'elles vivent un continuum de fréquences et d'expériences qui vont du choix à la contrainte. Il y a bien un lien fonctionnel entre des formes variées de violences masculines, de la peur dans les espaces publics jusqu'aux violences conjugales.

III -- Rapports sexuels dans l'hétérosexualité, sous l'angle du consentement

En théorie, dans un couple où tout va bien, ce n'est pas moralement problématique d'accepter d'avoir un rapport sexuel pour faire plaisir à son partenaire. Mais il se trouve que statistiquement, ce sont surtout les femmes qui se forcent, et que cette acceptation se fait souvent à la suite de pressions et de chantages. Là cela pose un problème moral.

Le sociologue Jean-Claude Kauffman « Pas envie ce soir, le consentement dans le couple, » 2020) constate que « l'essentiel des sexualités subies se déroulent dans le cadre d'une relation amoureuse... d'autant plus qu'elle dure longtemps ».

Il dit que « nous nous racontons des fables », et la première est celle du consentement, qui serait d'une déclinaison simplissime. ... » l'immense majorité des situations amoureuses sont à mille lieues d'une intellectualisation permettant de formuler un tel contrat ».

Revenons à la recherche de Liz Kelly 1987, dont elle commente les résultats ainsi : de nombreux viols prolongent tout simplement les échanges hétérosexuels, dans lesquels la demande masculine et la réticence féminine sont ordinaires et formalisées. Bien que le viol soit une forte exagération du pouvoir sexué, il contient les codes et les rituels de la rencontre, de la séduction et de la conquête hétérosexuelles.⁸

Les rapports sexuels forcés ou contraints sont des expériences courantes pour les femmes. L'idée communément admise serait que toute relation sexuelle qui n'est pas définie comme viol est, de ce fait, consentie.

Or ce qui suit illustre le fait que les rapports hétérosexuels ne se résument pas pour les femmes au consentement ou au viol, mais s'inscrivent dans un continuum passant du choix aux pressions, puis à la contrainte et à l'usage de la force.

Décrivons trois types de situations : lorsqu'il y a véritablement un choix avec ressenti de désir, lorsqu'il y a des pressions qui entraînent des rapports altruistes ou soumis, enfin lorsqu'il y a contrainte donc viols.

1 - rapports sexuels choisis : les deux en éprouvent le désir ou pensent, sont d'accord pour que le désir s'installe. La question du désir est importante.

- 2 - rapports sexuels sous pression qui semblent concerner des situations où les femmes choisissent de ne pas dire non, sans pour autant consentir librement :

- le rapport altruiste : les femmes se sentent désolées pour l'homme ou se sentent coupables de dire non - début de pressions surtout dans les relations longues
- le rapport soumis (s'y refuser porte plus à conséquence négative que l'accepter), c'est le prix à payer pour améliorer la situation ou prévenir l'agressivité du partenaire

3 - rapport sexuel contraint : contrainte (pression ++)

- VIOL

Liz Kelly commente sa recherche : « Ces exemples démontrent que beaucoup de femmes font l'expérience de rapports sexuels non consentis que ni elles, ni la loi, et encore moins probablement l'homme, ne définissent comme viol. »

Elles se sentent pourtant bel et bien abusées par de telles expériences et nombre d'entre elles ont évoqué des effets à court et à long terme similaires à ceux vécus par les femmes qui définissaient d'emblée leur expérience comme un viol.

Il n'y a donc pas de césure nette entre les rapports sexuels consentis et le viol, mais un continuum de

⁸article de Liz Kelly

pressions, de menaces, de contraintes et d'usages de la force. Le concept de continuum permet de reconnaître le sentiment d'avoir été abusées que les femmes éprouvent quand elles ne consentent pas librement à un rapport sexuel. Il prend en compte le fait qu'elles peuvent ne pas définir leur expérience comme un viol ni sur le moment et ni par la suite. Il permet également de comprendre comment et pourquoi les descriptions et ressentis des femmes peuvent changer au cours du temps. (Cf. exemples que j'ai entendus pendant les psychothérapies).

Le contrôle coercitif :⁹(comment on en arrive là ?)

Cependant on peut aussi changer de regard et ne plus se centrer sur le vécu des femmes pour observer et analyser comment les agresseurs parviennent à leur fin. Le concept d'emprise focalise sur la façon dont les femmes vivent la situation mais récemment le concept de contrôle coercitif décrit très finement -ce qui permettrait une prévention plus efficace- un répertoire de comportements et de contrôles utilisé par une personne contre une autre dans le but de la rendre dépendante, subordonnée, ou de la priver de liberté d'actions. (D'où l'utilité de l'outil « VIOLENTOMETRE »)

Andrea Gruev-Vintila (MCF HDR Paris X Nanterre) : « C'est une série de stratégies violentes et non violentes, un répertoire de conduites calculées et malveillantes déployé presque exclusivement par les hommes pour dominer une femme, entremêlant des violences physiques répétées avec des tactiques de contrôle tout aussi importantes, des formes de privation qui contraignent indirectement à l'obéissance en monopolisant des ressources vitales, dictent des choix préférés, micro-régulent le comportement de la partenaire limitent ses options en la privant des soutiens nécessaires pour exercer un jugement indépendant. Tout ceci sous une forme constante, cumulative et non épisodique qui peut perdurer après la séparation y compris par l'intermédiaire des enfants ». Il est également nommé « terrorisme intime » par d'autres chercheurs.

Les comportements de contrôle coercitif révèlent que « la violence fait partie d'un schéma de comportements plutôt que d'incidents isolés de maltraitance ou d'explosions cycliques, de colère refoulée, de frustration ou de sentiments douloureux. »

Il m'est plus facile maintenant que j'ai montré combien la frontière est ténue entre désir, consentement, contrainte, coercition, de vous exposer les violences vécues pendant la situation de prostitution.

IV - Violences vécues pendant la prostitution

Invitée ce 25 novembre 2022 par des sages-femmes, j'ai envie de croire que le plus vieux métier du monde c'est le vôtre, que les femmes se sont toujours entraînées pour faire naître un petit humain.

Pour cette dernière partie, je vais me référer à un ouvrage qui va bientôt sortir, intitulé « Santé et Prostitution », de la présidente de l'Amicale du Nid, Marie-Hélène Franjou, médecin de santé publique. « Parler des conséquences de la prostitution sur les personnes qui la vivent est le moyen de mieux se rendre compte de la violence que sont la prostitution et le système prostitutionnel, car elles révèlent l'envergure de cette violence et des mécanismes de destruction mis en œuvre dans la confrontation prostitué.e - client »

La santé des personnes prostituées a longtemps et est encore souvent abordée par le seul biais des infections sexuellement transmissibles.

Le référentiel national des actions de réduction des risques en direction des personnes prostituées du 10² mars 2017 élargit beaucoup cette approche puisqu'il vise à prévenir les dommages sanitaires, psychologiques et sociaux résultant des pratiques prostitutionnelles.

Pourtant on peut s'interroger sur le positionnement des violences en 15^e position dans « l'énumération

⁹https://www.researchgate.net/publication/359025146_Violences_conjugales_-_La_notion_de_contrôle_coercitif_etat_des_lieux_et_perspectives – Andreea Gruev-Vintila

¹⁰<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034134336/>

des modalités d'intervention » et en 7^e position dans les « autres risques » quand les violences vécues sont le principal danger, le plus grave et celui qui atteint toutes les personnes en situation de prostitution.

La définition par l'OMS de la santé sexuelle est énoncée ainsi :

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination, ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés »

Les faits de violence rapportés viennent de la parole des personnes concernées en situation de prostitution, recueillies même dans des conditions « de sécurité » des établissements, quel que soit le régime politique des pays par rapport à la prostitution que je rappelle rapidement :

Le prohibitionnisme, sous l'influence de la religion et du puritanisme, revient à interdire la vente et l'achat d'actes sexuels (ex. aux USA, en Chine, Lituanie, Irlande, Ukraine, Albanie...).

Le règlementarisme consiste à régulariser et réglementer : l'état organise le commerce prostitutionnel et en augmente ainsi son PIB (Allemagne, Suisse, Hongrie, Grèce, Turquie).

L'abolitionnisme : la France a cette position depuis 1960, confirmée par la loi du 13 avril 2016, les personnes prostituées ne sont pas des délinquantes mais des victimes et un accompagnement vers la sortie de la prostitution est défini, par contre les auteurs de violences que sont les acheteurs d'actes sexuels sont responsabilisés par une amende ou des stages de sensibilisation aux violences qu'ils font vivre à ces personnes (ce qu'on appelle le modèle nordique comme en Suède, Norvège, Islande, Finlande)

Il faut savoir que les violences vécues avant la prostitution sont des facteurs fragilisant, comme la précarité, pauvreté, abandons, éviction, homophobie, transphobie, migrations, violences psychologiques et physiques, violences sexuelles dont l'inceste... classe, caste, race, sont des facteurs de fragilité.

Par exemple en 2021 dans le service de prévention et d'accompagnement de prostitution des mineurs à l'ADN Montpellier, sur 40 sollicitations de situations de mineures, les 12 que l'on a pu accompagner ont toutes été victimes de violences avant la prostitution : témoin de violences conjugales, violences physiques, sexuelles, viols collectifs, inceste, l'âge moyen de leur première passe est 14 ans.

Violence de la passe, effraction de l'intimité

Geneviève Duché : « Le moment clé de la prostitution, il c'est la passe, c'est la confrontation prostituée – client, c'est l'acte sexuel acheté. Quelques billets posés sur une table et à partir de là tout est possible parce qu'on est dans un rapport de domination. Ce moment est un moment de violence, il est effraction de l'intimité, il est négation, chosification de la personne et ce, plusieurs fois par jour. Il est moment de peur (que va faire le client, que va-t-il exiger, comment refuser, comment surveiller les gestes, comment éviter les pratiques trop violentes ?), il est viol, il est moment de dégoût profond de soi et du client ; il est moment de sensation de saleté extrême, interne et externe. » L'une des femmes qui témoigne disait se laver quotidiennement au Mercryl.

Rachel Moran¹² témoigne : "Ce que ne comprennent pas les personnes qui m'interrogent sur la violence vécue c'est le fait que l'acte lui-même est violent. Que même l'homme le plus gentil qui ait touché mon corps était violent. Et en fait, d'une certaine façon c'était pire parce qu'il était plus malhonnête que celui qui me frappait à la tête et qui au moins me disait ce qu'il pensait de moi."

Liste non exhaustive des violences subies, là aussi sans classification :

- violences des proxénètes, précriminelle, raciste, de classe, de la chosification, les insultes, le harcèlement,

¹¹(Geneviève Duché « Non au Système prostitutionnel » p 143)

¹²Rachel Moran « paid for » (L'enfer des passes)

le contrat outrepassé, les fantasmes étirés jusqu'aux limites du possible et banalisés à cause du porno, violences physiques en tous genres : coups, strangulation, brûlures de cigarette... viols, enlèvement, vente, commis par un ou plusieurs auteurs, pénétration vaginale et rectale par divers objet, menaces, violences de la stigmatisation et de la honte entraînant les mêmes mécanismes psychiques (psycho trauma) que lors d'un viol.. De ce fait ces femmes vont cacher leur situation aux médecins et professionnels de santé.

Dégâts sur la santé répertoriés à partir d'études médicales et de santé publique, PRO SANTE I3 qui va plus loin que ce qui est prévu par les dispositifs de « réduction des risques » des association communautaires (qui ne sont pas abolitionnistes) et qui ne travaillent que sur les IST, cancers, maux physiques sans ns recourir à des analyses sociales, ni psychiques.

Un jeune homme : « Les conséquences de cette expérience sont à la fois morales, psychologiques et relationnelles. Pendant des mois je me suis senti chuter. J'étais dans un fort état dépressif, je pleurais souvent, je prenais de la cocaïne... J'ai été une victime physique et psychologique de la prostitution. Une victime concrète d'un monde concrètement très violent. Je n'ai pas été victime dans le sens de pleurnicheur mais j'ai quand même été la victime de la violence de cet univers » Liste non exhaustive des dommages occasionnés par ces violences sexuelles sur la santé psychique :

Mécanismes de décorporalisation (dissociation...), troubles de l'humeur (dépressions, troubles bipolaires), anxieux, de la personnalité, Syndrome de stress post-traumatiques, conduites suicidaires...

Dommages sur la santé physique :

Traumatismes crâniens Troubles gastro-intestinaux Troubles musculaires et articulaires Troubles neurologiques, Troubles métaboliques Troubles cardio-vasculaires cancers (col de l'utérus) Maladies infectieuses, allergiques et auto-immunes, troubles gastro-intestinaux, troubles musculaires et articulaires manifestations neurosensorielles non spécifiques : vertiges, bourdonnements d'oreilles, sensations vertigineuses, étourdissements, malaises... Fréquence accrue des céphalées et des migraines.

Troubles gynécologiques, santé reproductive... douleurs pelviennes chroniques,

Troubles gynécologiques : lésions vaginales, anales ou rectales à type de fissures, par surextension ou blessures délibérément infligées. Déchirures surtout de l'anus et à l'intérieur du rectum. » « ... Dégradation pelvienne ou faiblesse du plancher pelvien. Quelques cas de très jeunes femmes avaient déjà des difficultés à retenir leurs urines ou leurs selles.

Avortements, grossesses non désirées...

Une étude faite aux Etats Unis sur 33 ans de la vie de 1969 femmes, de 1967 à 1999 (John J. Potterat, 2003)³² a montré que pendant la situation prostitutionnelle les personnes prostituées avaient un taux de mortalité presque 100 fois plus élevé que celui de la population générale, au même âge et de même origine, avec une moyenne d'âge au décès de 34 ans, Peu d'entre elles sont mortes de mort naturelle, les causes de leur décès étant dues aux homicides.

Pour terminer, il faut répéter que le concept de consentement ne suffit pas pour que moins de violences surviennent, on sait qu'il peut être extorqué par le contrôle coercitif, les personnes en situation de prostitution de l'ADN 34 nous disent qu'elles consentent à recevoir de l'argent et qu'elles savent ensuite ce qu'il faudra bien faire pour l'obtenir. Il ne faut non plus sous-estimer aucun type de violences comme le démontre le concept de continuum même s'il est tentant d'énoncer une hiérarchie ? Et cette vision lucide des violences peut nous aider vraiment à les dénoncer de plus en plus, et à impliquer les hommes dans cette lutte, comme la loi abolitionniste a impliqué les clients en les rendant responsables pénalement des violences du système prostitutionnel.

¹³<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/etude-prosante.-etude-sur-l-etat-de-sante-l-acces-aux-soins-et-l-acces-aux-droits-des-personnes-en-situation-de-prostitution-rencontrees-dans-des>